



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955 délivrée le 17/03/2022 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE 16 Avenue de la Marne − 65 000 TARBES - FRANCE Garantie Financière : 110 000 € - QBE Insurance (Europe) LIMITED

Cœur Défense - Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle - 92931 LA DEFENSE CEDEX

OFFRE D'ACHAT

Les soussignés : Mme Anne Marie MICHELETTI Demeurants: 3, rue des Tilleuls 34410 SERIGNAN

Reconnai(ssen)t avoir visité le 09 /01/ 2023 à 14h par l'intermédiaire de l'agence immobilière ABAFIM, le bien Mandat N°AF24585 ci-après désigné : Ferme isolée de 200m² habitable située 575, chemin de la Biasse 65330

Parcelles C580,581,582,583,267 sur Sentous: 7552m2 Parcelles B563,564,565 sur Bonnefont: 3682m2

Soit au total: 11.234m2

Le(s) soussigné(s) a(ont) pu visiter le bien objet de la présente offre autant de fois qu'il(s) l'a(ont) souhaité avant de faire la présente offre d'achat. Il(s) a(ont) obtenu les réponses aux questions qu'il(s) a(ont) soulevées et a(ont) même pu visiter avec une ou plusieurs entreprises de leur choix pour procéder à l'évaluation des travaux ou aménagements éventuellement envisagés.

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions suivantes:

Prix net vendeur: 209000 & Deux Cent Neuf Mille Euros Honoraires d'agence: 2300 Vingt Trais Mille Euros

Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur: 232.000 € (en lettres: Deux Cent Trente Deux Mille Euros)

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

- 5 % lors de la signature du compromis de vente soit la somme de 11.600 €
- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de 220.400 €

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 10 jours à compter de ce jour, cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de notre part.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul et non avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.

Mr Fabrice GAILLARD Mr L'OMERIE BASTILLON

Signature(s):

D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à : ABAFIM - 16, Avenue de la Marne - 65000 TARBES, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur dans ce même délai de 10 jours, et sera réputée irrévocable pour les deux parties.

Les différentes parties (acquéreur et vendeur) acceptent que leurs données personnelles soient transmises et utilisées par le(s) notaire(s) en charge de la vente du bien.

Fait à Tarbes , le 17 / 01 /2023

L'acquéreur,

(Offre d'achat soumise aux présentes conditions)

Mme Anne Marie MICHELETTI

Pour ABAFIM Le négociateur,

Philippe GARAUD

Le vendeur,

(Acceptation de l'offre aux présentes conditions)

Mr Fabrice GAILLARD

Mr Lionel CASTILLON

(1) Condition d'achat : Paiement Cash

(2) condition suspensive:

- Jouissance anticipée des dépendances entre le compromis et la date de signature de l'acte authentique

- L'acte final d'achat ne pourra être signé qu'à réception de la notification de divorce de Mme MICHELETTI (Vu avec Mtre RICAUD-LAURINE à Lannemezan)